Le DECESF est ouvert en formation initiale, continue et en apprentissage

INSCRIPTIONS DU 5 DÉCEMBRE 2022 AU 4 FÉVRIER 2023

Calendrier de déroulement des épreuves de sélection

Ouverture des inscriptions à la sélection	Lundi 5 décembre 2022
Clôture des inscriptions à la sélection	Dimanche 4 février 2023
Étude des dossiers	Jusqu'au 10 mars 2023
Entretiens	Avril 2023
Commission d'amission	28 avril 2023

Modalités d'inscription

Date limite des inscriptions : dimanche 4 février 2023. Tout dossier incomplet ou arrivant après cette date ne sera pas retenu. Merci de remplir le formulaire de demande d'inscription en cliquant sur un des liens ci-dessous et en respectant les consignes :

Consignes :

- Renseigner les coordonnées des 2 parents (cliquez sur l'icône « ajouter un 2ème responsable »
- Si M. et/ou Mme : commencer par la saisie de Monsieur et ensuite Madame
- Prénom(s) : 1 ère lettre en majuscule puis minuscule
- Téléphone(s) : espace tous les 2 chiffres (00 00 00 00 00)
- Le lien de parenté concerne le lien entre l'élève et le responsable. Choisir « père » et/ou « mère »
- À la fin du formulaire, n'oubliez pas de cliquer sur valider. Vous pouvez imprimer le formulaire qui accuse réception de la demande

Inscription - FORMATION INITIALE

Inscription - FORMATION CONTINUE

Inscription - FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Paiement

Les frais d'étude des dossiers sont de 12 € (sauf pour l'apprentissage).
Vous avez la possibilité de régler par chèque à l'ordre de l'AGESND ou en ligne Paiement en ligne
Le chèque est à adresser au Lycée ND Le Ménimur – Secrétariat DECESF – 71 rue de Metz – 56000 VANNES